

La population de la France en 1980

LÉGÈRE remontée de la natalité, poursuite de la baisse de la mortalité, nuptialité toujours très faible, mais peut-être proche de son point bas, telles sont les caractéristiques les plus marquantes de l'évolution démographique récente de la France, qui se dégagent de l'abondante documentation publiée par l'INSEE [1] [2] *. Cette évolution conduit à évaluer la population de la France au 1^{er} janvier 1981 à 53 838 000 habitants, le solde des migrations extérieures étant estimé nul pour la cinquième année consécutive. La répartition de la population par âges et sexes est figurée page 3.

Viellissement et mortalité

La première « classe creuse » de la Première Guerre mondiale, celle née en 1915, a eu 65 ans en 1980. Il en résulte que la croissance séculaire du nombre et de la proportion des personnes âgées de 65 ans ou plus marque une pause qui va se prolonger une dizaine d'années : on ne retrouvera une proportion de 14 % qu'après 1990, plus ou moins tôt selon ce que seront, d'ici là, la natalité et la mortalité.

Le vieillissement de la population va néanmoins se poursuivre, se manifestant par la baisse du nombre et de la proportion de jeunes de moins de 20 ans, examinée plus loin, et par l'augmentation du nombre et de la proportion de personnes très âgées (tableau 1).

Ce vieillissement aurait pu provoquer un accroissement du nombre de décès. Or celui-ci reste très stable et inférieur à 550 000 par an. La mortalité aux âges élevés a donc à nouveau reculé, ce qui contribue en retour au vieillissement (voir *Population et Sociétés* n° 134). L'espérance de vie à la naissance des femmes

dépasse 78 ans depuis 1978, celle des hommes atteint 70 ans en 1979. L'espérance de vie à 60 ans, qui était, en 1970, de 16,2 ans pour les hommes et 20,8 ans pour les femmes, dépasse aujourd'hui 17 ans pour les hommes et 22 ans pour les femmes.

Tableau 1. — Nombre et proportion de personnes très âgées

	1 ^{er} janvier			
	1960	1970	1980	1981
75 ans ou plus milliers	1 961	2 343	3 091	3 164
%	4,31	4,64	5,76	5,88
85 ans ou plus milliers	290	410	583	596
%	0,64	0,81	1,09	1,11
95 ans ou plus milliers	8	15	29	29
%	0,02	0,03	0,05	0,05

Fécondité

Le nombre annuel des naissances et l'indice synthétique de fécondité, qui avaient été minimaux en 1976 (720 000 naissances et 1,83 enfant/femme), s'établissent respectivement en 1980 à 795 000 et 1,95. L'augmentation de 1979 à 1980 est plus forte que celle de 1976 à 1979. On ne peut encore en analyser complètement les composantes. Mais la comparaison des chiffres détaillés de 1976 et de 1979 (tableau 2) fait apparaître que le léger gain de fécondité enregistré entre ces deux dates est un solde entre des variations de sens opposé :

- *positives* pour les naissances de rangs 2 et 3, et pour les naissances hors mariage,
- *negatives* pour les naissances de rang 1, et pour les naissances des rangs 4, 5 et plus.

Les augmentations constatées pour le 3^e rang et pour les naissances hors mariage, de même que les diminutions constatées pour les rangs élevés sont communes à tous les âges concernés. Au

(*) Les numéros entre crochets renvoient à la bibliographie commentée en fin d'article, dont la consultation est indispensable pour tout approfondissement.

contraire, pour le premier rang, il y a forte diminution avant 22 ans et augmentation après, ce qui suggère que de nombreux couples ont différé le début de la formation de leur famille.

Tableau 2. — Natalité et fécondité par rang
Comparaison 1976-1979

1. Nombre d'enfants (milliers)	1976	1979	Différence
<i>Légitimes</i>			
de rang 1	322	310	- 12
de rang 2	214	236	+ 22
de rang 3	71	88	+ 17
de rang 4	25	24	- 1
de rangs 5 et plus	27	21	- 6
<i>Hors mariage</i>	61	78	+ 17
TOTAL	720	757	+ 37
2. Indice de fécondité (nombre moyen d'enfants par femme)	1976	1979	Référence (voir texte)
<i>Légitimes</i>			
de rang 1	0,79	0,76	0,88
de rang 2	0,54	0,58	0,64
de rang 3	0,19	0,22	0,33
de rang 4	0,07	0,06	0,10
de rang 5 et plus	0,08	0,06	
<i>Hors mariage</i>	0,16	0,19	0,15
TOTAL	1,83	1,87	2,10

Nuptialité

La nuptialité continue de baisser (tableau 3) ; mais la baisse de 1979 à 1980 est bien moindre que celle des années antérieures et annonce une prochaine stabilisation. Celle-ci paraît certaine, sauf à imaginer un bouleversement radical des systèmes matrimoniaux en France. Une évolution est bien en cours (voir *Population et Sociétés* n°s 131 et 144), mais elle paraît lente et progressive. Or, il y a un écart flagrant entre la faiblesse actuelle de la nuptialité — qui, si elle se prolongeait, conduirait à des taux de célibat définitif de 27,5 % des femmes (1) — et les taux de célibat effectif qui augmentent certes pour les femmes de 25-29 ans (16,4 % en 1969-1971 à 19,5 % en 1979), mais qui, pour les femmes de 30-34 ans, n'ont pas encore dépassé en 1979 le niveau de 1969 : 10,7 %. Il y a donc baisse et retard indéniable de la nuptialité « enregistrée », à mettre en rapport avec la pratique fréquente de la cohabitation : l'âge moyen au premier mariage est passé pour les hommes de 24,4 ans en 1970-1973 à 25,0 ans en 1978, pour les femmes de 22,4 ans en 1970-1973 à 22,8 ans en 1978. Mais il y a, d'une part, une certaine compensation par une nuptialité « de fait » dont témoigne l'augmentation du nombre des naissances hors mariage, d'autre part, un

léger gonflement de la proportion de célibataires autour de 25-30 ans, dont beaucoup se marieront.

*

Au total, on est conduit à distinguer le comportement des premières générations du « baby-boom », nées à partir de 1946, qui achèvent actuellement leur période de plus grande fécondité et celui des générations plus jeunes, nées après 1955, qui n'en sont qu'au début de leur vie féconde.

— Les premières — qui comprennent la génération née en 1948, qui a eu 20 ans en 1968 et est actuellement la plus nombreuse en France (2) — ont été les premières à bénéficier d'une scolarisation secondaire massive (voir *Population et Sociétés* n° 109) et de la diffusion des méthodes modernes de contraception (voir n° 120) ; les femmes, devenues plus fréquemment bachelières que les hommes (3), sont entrées massivement dans la vie professionnelle. C'est à l'époque où les premières de ces générations parvenaient à l'âge d'avoir des enfants qu'a commencé la baisse profonde de la fécondité (1964-1976). Inversement, la stabilisation d'ensemble enregistrée depuis 1976 et la légère remontée observée depuis la fin de 1978 tiennent pour l'essentiel à la venue au monde, aujourd'hui, de leurs « seconds » et « troisièmes enfants » et aussi d'enfants nés hors mariage.

— Les générations plus jeunes, elles, confrontées aux difficultés économiques, contribuent pour l'essentiel au retard de la nuptialité et de la fécondité de rang 1, compensé en partie, mais en partie seulement, par la fécondité hors mariage. L'âge des mères à la naissance du premier enfant augmente un peu (24,6 ans en 1976, 24,9 ans en 1979), l'âge moyen à la maternité hors mariage aussi (25,0 ans en 1976, 25,2 ans en 1979). Les naissances hors mariage représentent pour la première fois en 1979 plus de 10 % des naissances (tableau 4).

Dans son rapport 1980 [3], l'INED avait calculé comment pourraient se répartir par rang les naissances des couples contemporains, compte tenu de la rarefaction des familles nombreuses, pour que soit assuré le remplacement des générations. Les chiffres proposés sont rappelés au tableau 2. Malgré l'inconvénient qu'il y a à comparer des indicateurs annuels (« transversaux »), qui accentuent l'effet des phénomènes « de calendrier », à un modèle par génération (« longitudinaux »), la comparaison, qui doit

(2) Le plus grand nombre de naissances fut enregistré en 1971 avec 881 000 naissances. C'est essentiellement l'immigratoire qui explique qu'au 1^{er} janvier 1981 il y ait en France 888 000 personnes nées en 1948 et seulement 862 000 nées en 1971.

(3) C'est en 1964 que le nombre de bachelières a dépassé pour la première fois celui des bacheliers. En 1979, l'excédent est de 35 %.

(1) Avec les mariages de 1978, on aboutissait à 23 %, avec ceux de 1979 à 26 %.

POPULATION DE LA FRANCE

INFO
07 81

EVALUATION AU 1^{er} JANVIER 1981

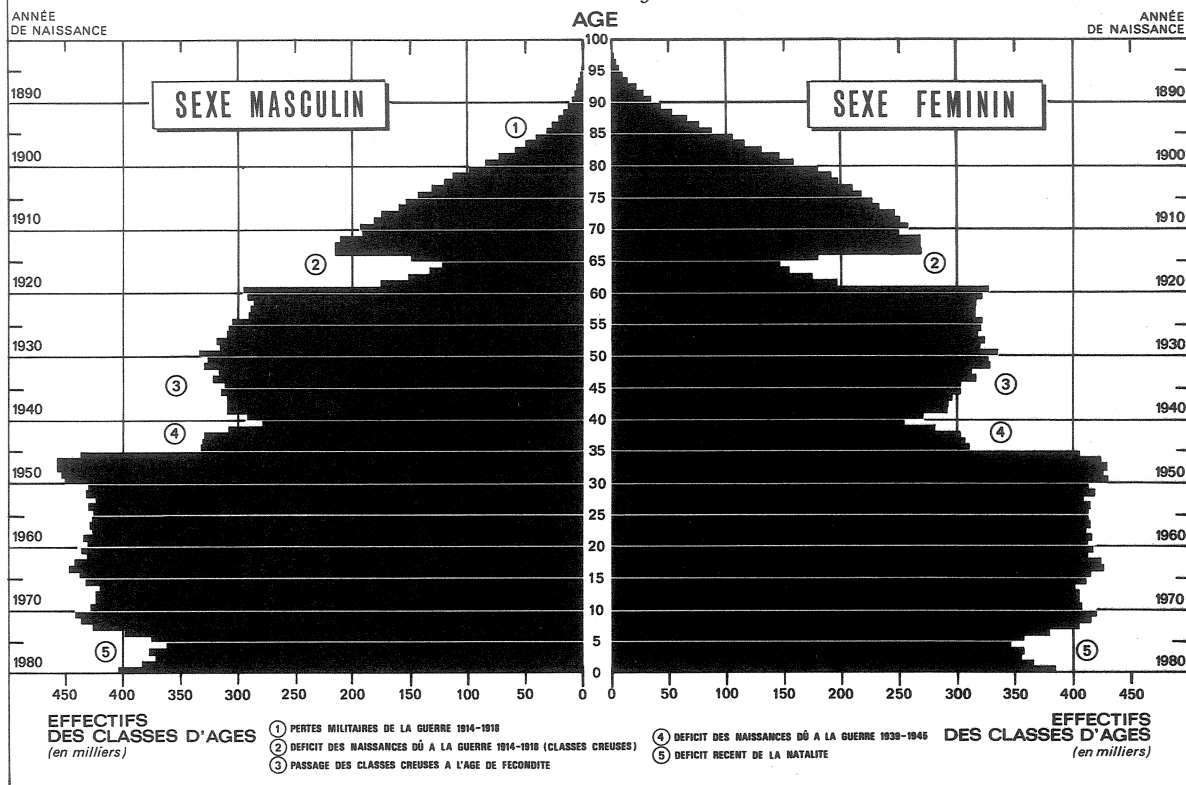


Tableau 3. – France. Indicateurs démographiques 1975-1980

	1975	1976	1977	1978	1979	1980 estimation
Naissances (m)	745	720	745	737	757	795
Décès (m)	560	557	536	547	541	545
Excédent naturel (m)	+ 185	+ 163	+ 209	+ 190	+ 216	+ 250
Solde migratoire (m)	+ 25	0	0	0	0	0
Variation totale (m)	+ 210	+ 163	+ 209	+ 190	+ 216	+ 250
Taux de natalité (t)	14,1	13,6	14,0	13,8	14,1	14,8
Taux de mortalité (t)	10,6	10,5	10,1	10,2	10,1	10,1
Taux de mortalité infantile (r)	13,6	12,6	11,5	10,6	10,1	9,8
Indice synthétique de fécondité (e)	1,92	1,83	1,87	1,83	1,87	1,95
Taux brut de reproduction (f)	0,94	0,89	0,91	0,89	0,91	0,95
Mariages (m)	387	374	368	355	340	335
Taux de nuptialité (t)	7,3	7,0	6,9	6,6	6,3	6,2
Population (1) (m)	52 810	52 973	53 182	53 372	53 588	53 838
Moins de 20 ans (1) %	31,8	31,4	31,1	30,7	30,4	30,1
65 ans ou plus (1) %	13,5	13,6	13,8	13,9	14,1	13,9

(m) : milliers ; (t) : taux pour 1 000 habitants ; (r) : taux pour 1 000 naissances ; (e) enfants pour une femme ;
 (f) : fille pour une femme.

(1) En fin d'année

Tableau 4. — Naissances 1969-1979

Années	Naissances vivantes	dont hors mariage	%
1969	839 511	54 570	6,5
1970	874 783	57 866	6,8
1971	878 647	61 765	7,0
1972	875 093	65 835	7,5
1973	854 880	69 932	8,1
1974	799 217	67 480	8,4
1975	745 065	63 429	8,5
1976	720 395	61 469	8,5
1977	744 744	65 398	8,7
1978	737 062	69 221	9,3
1979	757 354	77 883	10,2
1980	795 000		

tenir compte du progrès de la fécondité enregistrée en 1980, montre que, pour retrouver un niveau de 2,1 enfant/femme, il faut que soient encore développés les progrès récents enregistrés sur le second et le troisième enfants.

Il est né en France 795 000 enfants en 1980. Comme les générations de 15-19 ans, qui sortent actuellement de l'adolescence pour entrer dans l'âge actif, ont un effectif moyen de 860 000, le nombre total de moins de 20 ans diminue : il n'est plus au 1^{er} janvier 1981 que de 16 221 000, contre 16 942 000 au 1^{er} janvier 1974. La proportion correspondante, 30,1 % de la population, fut maximale en 1966 (34,1 %) ; elle va vraisemblablement retrouver dès 1984 son minimum historique de 1946 (29,5 %). L'ampleur ultérieure de la baisse dépendra de l'évolution du nombre des naissances.

Michel Louis LEVY

RÉFÉRENCES

[1] « Bilan démographique 1980 ». *Bulletin mensuel de statistique*, INSEE, janvier 1981.

Ce bilan démographique, qui présente chaque année les premières estimations des naissances, mariages, décès pour l'année écoulée et la composition de la population par âges et sexes qui en découle, a été augmenté cette année de quelques tableaux portant sur les années 1975 à 1979 et analysant la natalité selon l'âge quinquennal de la mère, le rang de l'enfant, la nationalité des parents.

[2] « La situation démographique en 1977 et 1978 » par Nicole Guignon, *les Collections de l'INSEE*, vol. D. 77, décembre 1980.

Ce volume de résultats détaillés des statistiques de l'état civil permet notamment l'analyse, pour les années considérées, des naissances selon l'âge de la mère, la durée du mariage et le rang de l'enfant, de la nuptialité par sexe et âge, de la mortalité par sexe et âge.

[3] « Neuvième rapport sur la situation démographique de la France », INED, 1980, reproduit dans *Population*, 1980, n° 4-5.

La seconde partie de ce rapport est consacrée aux phénomènes de fécondité, contraception, avortement.

[4] « Projection de population totale pour la France. 1975-2020 », par Dinh Quang Chi et Jean-Claude Labat, *les Collections de l'INSEE*, vol. D. 63, mai 1979.

L'évolution constatée jusqu'ici de la fécondité est intermédiaire entre les hypothèses qui étaient retenues, celle de la mortalité est un peu inférieure. En faisant les corrections appropriées, les chiffres calculés sont précieux.

[5] « Données comparées sur l'évolution de la fécondité selon le rang de naissance en Allemagne fédérale et en France », par Gérard Calot, *Population*, 1979, n° spécial, p. 1291-1348.

Cet article contient une documentation très approfondie sur la fécondité des générations.

REPONSE

Quelle est la part des étrangers dans la natalité enregistrée en France ?

Représentant environ 7 % de la population totale, les étrangers interviennent pour une part plus importante dans la natalité légitime, et pour une part sensiblement égale dans la natalité hors mariage. Dans le tableau ci-contre, la proportion (1) rapporte, pour la natalité légitime, le nombre de nouveaux parents étrangers (père ou mère) à la totalité des nouveaux parents, la proportion (2), pour la natalité hors mariage, le nombre d'étrangères à la totalité des nouvelles mères d'enfants naturels. La première a crû lentement au long des années 70, et a atteint 11,4 % en 1978 et 1979, la seconde est stable et comprise entre 6,5 et 7 %.

Part des étrangers dans la natalité

	Naissances légitimes (1) %	Naissances hors mariage (2) %	
1969	8,0	Disponible à partir de 1975	
1970	8,4		
1971	9,0		
1972	9,2		
1973	9,6		
1974	10,4		
1975	10,8		6,4
1976	11,1		6,5
1977	11,2		6,8
1978	11,4		6,6
1979	11,4	6,7	

Globalement, on peut dire que la part des étrangers dans la natalité enregistrée en France est de 10,9 % en 1979.

Bien que la fécondité propre aux couples étrangers, en particulier pour les nationalités maghrébines, soit relativement élevée (voir

n° 137), leur influence globale sur les indicateurs de fécondité, compte tenu de leur importance numérique dans la population, est faible. La présence des étrangers portait en 1968 l'indice synthétique de fécondité de 2,50 enfants par femme pour l'ensemble des femmes de nationalité française à 2,57 enfants par femme pour l'ensemble des femmes résidant en France, les chiffres correspondants de 1975 étant respectivement de 1,84 et 1,93.

Plus qu'à cette fécondité élevée, la part des étrangers dans la natalité est liée à la forte proportion d'adultes parmi eux. Quant à la croissance de cette part, elle était liée jusqu'en 1975 à l'immigration ; après la suspension de celle-ci, elle se poursuivit quelque temps en raison de l'immigration familiale, qui a accru le nombre de femmes étrangères. Elle paraît plafonner en 1979.

M. L.